

Le Castelnodais

#25 Mai - Juin 2022 • Magazine d'informations municipales

"Un nouveau conseiller numérique sur la commune ! – page 10



Page 6

Signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Page 11

Un budget avec et pour les Castelnodais

Page 21

Ouverture de la nouvelle saison culturelle

2 Retour sur image

Sébastien Guéret, Maire, Henri Nicolle, Adjoint à la Solidarité et aux Affaires Sociales, Matthieu Theurier, Vice-Président de Rennes Métropole aux Mobilités et aux Transports.



DE NOUVELLES PLANTATIONS AU VERGER DES NAISSANCES !

Le lundi 7 mars, les services techniques de la ville ont planté 12 nouveaux arbres fruitiers dans le verger des naissances.



EXPOSITION SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Vendredi 18 mars, plusieurs enfants de l'école St Amand sont allés voir l'exposition sur la Guerre d'Algérie à la Médiathèque. M. Bodiguel et M. Louin, membres de la FNACA, se sont fait une joie de répondre aux nombreuses questions des enfants.



60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Samedi 19 mars a eu lieu la commémoration du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie sur l'esplanade du Souvenir. Cette cérémonie a été organisée avec la FNACA. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont 8 enfants de l'école St-Amand.



MOBIL'TOUR

Le Mobil'Tour, animation organisée par Rennes Métropole à destination des enfants et des parents pour parler mobilité alternative tout en s'amusant, s'est tenue le mardi 17 mars. Au programme : un vélo circuit de petites voitures, des conseils pour se déplacer sur Rennes Métropole et un quiz mobilité.



SOLIDARITÉ UKRAINE

Du 3 au 19 mars, la ville a mis en place un point de collecte pour l'Ukraine. Au total, ce sont 14m³ de dons (hygiène, sécurité et secours) qui ont été collectés et envoyés à la Protection Civile de Betton.

Les dons alimentaires ont été envoyés à l'association All Behind Ukraine, située à Rennes.

LA MAISON DU VÉLO

Le 13 avril, la commune a accueilli la Maison du vélo mobile proposée par le STAR. Au programme : renseignements sur le vélo en libre-service et le vélo en location longue durée ainsi qu'une démonstration de vélo en location courte durée.



Sommaire

4 📄 Brèves

Séniors : Atelier de sensibilisation aux premiers secours / Vacances 2022 / Après-midi AQUATONIC
Recrudescence des dépôts sauvages
Elections législatives les 12 et 19 juin
Installation de toilettes sèches

6 🗣️ Décisions municipales

Signature de la Charte européenne
Le développement des antennes-relais
Prévention et secours civique
Enquête marché bio

8 🗨️ Actualités municipales

Du changement à la communication
Un nouvel animateur à l'Espace Jeunes
L'été au service Enfance Jeunesse
Un nouveau conseiller numérique
Un projet urbain à l'étude

11 📁 Dossier

Un budget avec et pour les Castelnodais.es
Des investissements pour la jeunesse / l'enfance
Des projets et actions phares
Maintien des taux de la taxe foncière

16 👤 Intercommunalité

Voltais sur la commune
Poursuite des travaux de renforcement des réseaux

19 ✍️ Le mag

Le Fest Noz fait son grand retour
Label Génération 2024 pour l'école Le Chat Perché

22 🎭 Culture / Médiathèque

Ouverture de la nouvelle saison culturelle
La Guadeloupe à l'honneur
L'actu de l'Ecole de musique et danse

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



**Chères Castelnodaises,
chers Castelnodais,**

Dans ce numéro du Castelnodais, vous pourrez découvrir le dossier sur les finances.

Nous avons voulu un budget ambitieux en termes d'investissements tout en gardant un niveau financier convenable, nous permettant d'anticiper l'avenir.

Ambitieux, car il va lancer deux grands projets du mandat qui vont sortir de terre dans les prochaines années.

Le premier concerne l'école le Petit Prince avec une extension de deux salles de classe, une salle de sieste et la construction d'un nouveau centre de loisirs ; ce dernier étant vétuste et désormais sous-dimensionné. Afin d'optimiser l'utilisation des bâtiments et leur coût, certains espaces seront mutualisés. Nous allons aussi y créer un espace de vie sociale ouvert sur le quartier, qui permettra de répondre aux besoins des habitants. Soucieux des enjeux de développement durable, je m'engage à ce que cette nouvelle construction réponde aux normes de haute qualité environnementale.

Ambitieux, car le second projet sera marqué par le lancement des études et de la concertation de l'opération multi-sites « Cœur de ville et Orson ». Ce projet lancera une extension urbaine au Nord de la commune et également la création d'un centre-bourg qui n'a jamais pu émerger depuis 1993, date de la fusion des deux communes, Noyal et Châtillon. C'est une réalisation très attendue par l'ensemble des habitants et nous nous emploierons à vous concerter pour qu'il soit au plus près de vos attentes.

Notre projet s'appelle « Cœur de ville Orson », car nous souhaitons l'émergence d'un véritable cœur de ville permettant de rassembler et de fédérer l'ensemble des Castelnodais autour d'un espace commun et d'une identité partagée.

Au travers de cette opération « Cœur de ville et Orson », Noyal-Châtillon-sur-Seiche aura la capacité, ces dix prochaines années, de répondre aux enjeux démographiques du territoire de demain.

Nous lancerons aussi des investissements pour le sport, les jeunes et les habitants avec un terrain de foot five (dérivé du football, composé d'une équipe de cinq joueurs) et un pumptrack (structure de loisirs de VTT, trottinette et roller...) au complexe sportif Collette Besson ainsi qu'un city-stade (en remplacement d'un espace de jeux dégradé) près de l'Espace Jeunes. Nous continuerons à rénover l'école du Chat Perché pour permettre de meilleures conditions de travail pour les élèves et l'équipe enseignante. Pour la petite enfance, la rénovation d'une maison communale permettra d'accueillir une MAM (Maison d'Assistant.es Maternel.les). La valorisation des bords de Seiche se poursuivra avec de nouveaux aménagements pour le plaisir de tous...

Départ d'une collègue de la majorité :

Après deux ans de mandature, pour des raisons personnelles et professionnelles, Isabelle Bussard, conseillère municipale a souhaité mettre fin à son mandat. Isabelle s'est investie avec plaisir auprès de l'équipe de la majorité et partage toujours les valeurs qui nous ont unis pendant la campagne municipale.

Elle remercie les conseiller.es pour leurs attentions et souhaite des vœux de succès dans les projets et leur engagement citoyen. Qu'elle soit remerciée pour son investissement et la confiance qu'elle m'a apporté.

Michel Bourtourault lui a succédé lors du Conseil municipal du 30 mars dernier. Michel est impliqué dans le tissu associatif de la ville depuis plusieurs années. Il a été conseiller municipal de 2008 à 2014. Michel sera en charge de la démocratie participative. Bienvenue à lui !

Sébastien GUERET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Sébastien GUERET

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4150 exemplaires. Diffusion gratuite.

www.ville-noyal-chatillon.fr 🌐 Suivez-nous sur 

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret
• **Adjointe à la communication** : Valérie Le Boulter
• **Rédaction** : Léa Moreau avec la participation des services municipaux
• **Design - création graphique et impression** : Imprimerie du Rimon
11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.imprimeur-rennes.fr 

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.

Atelier de sensibilisation aux premiers secours pour les seniors

Le 1^{er} mars a eu lieu un atelier de sensibilisation aux premiers secours pour les seniors.

Ce sont en tout 14 aînés qui se sont réunis pour apprendre les gestes de premiers secours.

Cet atelier a été organisé par le CCAS ainsi que CLIC All'âges, et animé par l'Union Départementale des

Sapeurs-Pompiers.

La municipalité a pour volonté de former le plus de personnes possible aux gestes de premiers secours : associations, population, fonctionnaires, etc... afin que chacun soit en capacité de réagir face à des situations de la vie quotidienne.


Séniors en vacances 2022 : les inscriptions sont ouvertes !

Cette année encore, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Chantepie s'associent pour organiser une semaine de vacances pour les seniors de nos communes. Ce voyage est réalisé en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).


Du dimanche 2 au dimanche 9 octobre 2022, partez à la découverte d'Obernai en Alsace.

Cité historique de charme avec ses belles maisons à colombages, ses ruelles, ses remparts et sa brasserie, Obernai est le point de départ idéal pour découvrir l'Alsace authentique, insolite, région de caractère, au cœur de l'Europe.

Au programme : visite pédestre d'Obernai, tournoi de pétanque, découverte du vignoble Alsacien à travers la route des vins, visite commentée de Strasbourg en bateau et bien plus encore !


 Places limitées à 24 castelnodais, en chambre double.

 Tarif : 410€ plein tarif / 230€ tarif réduit

 Pièces demandées : carte d'identité ou passeport, assurance responsabilité civile, avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.


 **Vous avez plus de 60 ans et vous êtes intéressé.e ?**


Vous pouvez dès à présent venir retirer un dossier d'inscription au CCAS (retour des dossiers au plus tard le 8 juin 2022).

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au  **02 99 05 20 14.**

Après-midi AQUATONIC pour les seniors

Le mardi 14 juin 2022, le Centre Communal d'Action Sociale organise un après-midi à l'Aquatonic de St Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être.

 Entrée : 21€ (plein tarif) et 11€ (tarif réduit avec la prise en charge de 10€ par le CCAS) à régler lors de l'inscription auprès du CCAS.


 Bonnet de bain obligatoire (achat possible sur place à 3,50€). Pour les hommes, seuls les slips et boxers de bain sont autorisés.

 Places limitées à 18 castelnodais. Transport pris en charge par le CCAS.

 Départ : 13h sur le parking de l'Espace Louis Texier. Retour : vers 16h45.

 **Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé.e ?**

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du CCAS, muni de votre pièce d'identité et de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au  **02 99 05 20 14.**



Recrudescence des dépôts sauvages

Depuis maintenant plusieurs semaines, la commune fait état d'une hausse des dépôts sauvages : cela va du petit électroménager, meubles, matelas, ordures ménagères aux déchets verts.

Plusieurs lieux sont concernés par ces dépôts : Compléter : il s'agit notamment de la place du marché, du parking du Pôle Santé, du parking place de la Mairie, des chemins de campagne, mais aussi du point de collecte, rue Xavier Grall, et du Boulevard des Coteaux.

Il existe plusieurs verbalisations en fonction du dépôt effectué et du lieu du dépôt. Ainsi, les amendes peuvent aller de 35€ pour le non-respect d'un arrêté de police à 68€ pour un jet de déchets ou abandon de déchets en dehors d'un emplacement prévu à cet effet (ex : un sac poubelle jeté sur un trottoir).

Enfin, vous risquez une contravention de 1500 euros pour un gros dépôt de déchets effectué à l'aide d'un véhicule (ex : un camion qui vide ses gravats ou encombrants dans un fossé).

Nous appelons donc à la responsabilité de chacun et vous rappelons qu'une déchetterie est disponible au Hil afin d'y déposer vos encombrants.



INFORMATION :

L'association « la chaîne de l'Espoir » sera présente en porte à porte sur la commune à la recherche de soutiens financiers du 2 au 28 mai.

Elections législatives les 12 et 19 juin

Dimanches 12 et 19 juin prochains, vous serez appelé à voter pour les élections législatives.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les élections législatives ont lieu tous les 5 ans et visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Celle-ci débat et vote les projets ainsi que les propositions de loi. Chaque député est élu au sein d'une circonscription.

OÙ ET QUAND VOTER ?

Vous devez voter dans le bureau de vote auquel vous êtes rattaché. Son numéro et sa localisation sont indiqués sur votre carte d'électeur. Six bureaux de vote sont répartis sur deux sites :

Bureau 1 : Mairie, 3 rue de la Mairie

Bureaux 2 à 6 : Espace Louis Texier, rue de Vern

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

COMMENT VOTER ?

Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité et il est conseillé d'avoir votre carte d'électeur. En période de pandémie il vous est recommandé de venir avec votre stylo (encre noire ou bleue). Pour rappel : le port du masque et les règles de distanciation physique ne sont plus obligatoires mais demeurent toutefois recommandés. .

VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du scrutin ou dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez, dès maintenant, faire établir une procuration. La demande doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement.

Comment faire ?

- En faisant une demande en ligne sur le site <http://www.maprocuration.gouv.fr>. qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

- En se rendant directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire. Vous pouvez préparer votre demande de vote par procuration en téléchargeant le Cerfa n°14952*03.

Attention : au moment de remplir la demande, vous devrez renseigner votre Numéro National d'Electeur ainsi que celui de votre mandataire (numéro inscrit sur la carte électorale).

A noter : Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur qui n'est pas inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier devra tout de même se déplacer le jour du scrutin dans votre bureau de vote.

• Vous avez changé d'adresse à Noyal-Châtillon-sur-Seiche ?

Signalez-le au service Élections pour éviter une radiation des listes électorales.

• A quoi sert le QR code sur la carte électorale ?

Ce code renvoie vers un site unique www.elections.interieur.gouv.fr permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

VOUS POUVEZ AINSI EN QUELQUES CLICS :

- Vérifier votre situation électorale,
- Trouver votre bureau de vote,
- Vous inscrire en ligne sur les listes électorales,
- Effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Ce QR code est le même pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs. Il n'y a aucune collecte de données personnelles.



Installation de toilettes sèches



Fin février, des toilettes sèches ont été installées sur le Boulodrome, avenue de Bretagne.

Ce sont des toilettes à lombricompostage qui fonctionnent comme des toilettes sèches mais sans ajout de matériau organique et avec séparation des déchets. Elles sont mises à disposition de l'association de pétanque mais aussi des habitants.

Signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le 8 mars dernier, le Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a signé la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'Hôtel de Rennes Métropole.

Suite à la délibération du 17 novembre 2021 et à la signature de la Charte le 7 décembre 2021, la commune a déjà commencé à travailler autour de 3 axes :

Tout d'abord, la commune souhaite poursuivre les actions de sensibilisation sur les stéréotypes de genre et l'égalité filles-garçons lancées en 2020 auprès des plus jeunes, particulièrement auprès des classes de CM2 des écoles ainsi que de l'Espace Jeunes.

Ensuite, il s'agit de continuer les actions de sensibilisation des habitant.es de Noyal-Châtillon-sur-Seiche lancées en 2021 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes et les discriminations autour du 8 mars et du 25 novembre.

Pour finir, suite à la signature de la Charte il a été décidé de construire un plan d'actions autour de 4 thématiques avec les élu.es sectoriel.les, les services

et les partenaires de la commune : la politique des ressources humaines de la commune ; l'éducation, l'enfance, la petite enfance et la jeunesse ; l'action sociale et l'emploi ; et la communication, la vie associative, sportive et culturelle. Ce plan d'action permettra de valoriser les actions existantes et d'en développer de nouvelles.



Priscilla ZAMORD, Sébastien GUÉRET, Nathalie APPÉRE

Le développement des antennes-relais encadré par la commune

L'usage des smartphones est en constante augmentation, et avec lui les besoins en antennes-relais dans la commune, pour éviter la saturation des réseaux.



C'est pour accompagner au mieux l'implantation de ces équipements que le Maire, Sébastien Guéret, a convoqué les différents opérateurs télécom le 9 février dernier.

OBJECTIF ?

Expliquer la démarche dans laquelle la commune veut s'inscrire.

La collectivité souhaite en effet être informée au plus tôt des projets de nouvelles implantations, dès la phase de prospection. La législation oblige seulement les opérateurs à informer la commune un mois avant le dépôt d'un permis de construire, une fois le projet bouclé, à travers un dossier d'information Mairie (DIM).

Cette information précoce doit ainsi permettre de concerter les habitants impactés et de prendre en compte leurs remarques. Cependant, ces opérations se font dans le cadre d'un contrat privé, entre un opérateur et un propriétaire. Il est par ailleurs demandé aux entreprises de mutualiser, dans la mesure du possible, les équipements, afin d'éviter de les multiplier. Ces antennes doivent aussi se fondre dans le paysage avec un travail sur leur intégration, sans dégrader leurs performances.

L'enjeu pour Noyal-Châtillon-sur-Seiche est ainsi de s'assurer du bon déroulement de ces installations, pour lesquelles les opérateurs disposent d'un contrat avec l'État, il y a donc une obligation de se développer en fonction des besoins.

Prévention et secours civique de 1^{er} niveau : une formation proposée à la population

Au cours des derniers mois, la Mairie a proposé plusieurs sessions de formation aux gestes de premiers secours (PSC1) aux membres des associations, aux équipes pédagogiques des trois écoles ainsi qu'aux professionnels de la maison de santé. La municipalité souhaite aller plus loin en proposant cette formation à l'ensemble des habitants.

Cette formation se déroule sur une journée complète et permet d'acquérir les gestes qui sauvent face à des situations d'urgence de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance etc. Tout au long de la session, le formateur alterne entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Il aborde également avec les stagiaires l'utilisation d'un défibrillateur, équipement mis à disposition à divers endroits de la commune et pouvant être utilisé sur une personne en situation d'arrêt cardiaque.

Cette journée de formation est organisée le 8 juin prochain. D'autres sessions seront par ailleurs prévues en cas de forte demande.

La commune participe à hauteur de 50% du coût individuel de la formation pour les habitants de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et 100% pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

€ **25 € pour les habitants, gratuit pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.**

 **Horaires de la formation : de 9 h à 17 h.**

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le service ressources humaines de la commune au 02 99 05 20 03.

Enquête marché bio

Afin d'enrichir l'offre de service, la commune envisage de mettre en place un marché bio en complément du marché du dimanche.

Celui-ci aurait lieu de façon hebdomadaire, le mercredi après-midi de 16h à 19h devant l'école du Petit Prince dans le quartier de l'Ise.

Dans cette perspective, nous souhaitons recueillir votre avis par cette enquête.

Des urnes sont mises à disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à la Médiathèque pour y déposer les coupons-réponse. Un questionnaire est également disponible sur le site internet de la ville.



QUESTIONNAIRE

1 – Seriez-vous intéressé.e par ce marché ? OUI NON

2 – Si oui, pensez-vous y venir régulièrement ?
 NON de temps en temps 1 à 2 fois par mois toutes les semaines

3 – Quels produits souhaiteriez-vous y trouver ? Plusieurs réponses possibles

Pain Légumes-fruits Produits laitiers Fromage Viande – volaille
 Autre (précisez) :

4 – Si vous avez répondu non à la question 1, pouvez-vous préciser pourquoi ?

Horaires ne convenant pas Lieu ne convenant pas Doublement avec le marché du dimanche
 Autre :

5 – Allez-vous faire vos courses dans un marché sur une commune voisine ?

Si oui, laquelle(s) ? Et quel(s) jour(s) ? :

.....

Du changement à la communication de la mairie !

Marilyn Thuaudet, responsable de la communication de la mairie, a quitté son poste le 31 mars.



Léa Moreau et Marilyn Thuaudet

Arrivée en 2004, elle a été dans un premier temps en charge de la vie associative, des événements culturels, de la communication et du jumelage.

Depuis 2017, elle était responsable de la communication interne/externe, et s'occupait de l'organisation des fêtes et des cérémonies. Elle s'oriente aujourd'hui vers un nouveau projet professionnel dans une structure de plus grande taille.

Elle est remplacée par Léa Moreau, jeune diplômée d'un Master spécialisé dans la communication et le marketing, qui a pris ses fonctions le 17 février dernier.

Nous souhaitons bonne chance à Marilyn dans son nouveau projet professionnel et la bienvenue à Léa !

Un nouvel animateur à l'Espace Jeunes

Le 14 février, Antoine Chollet, 28 ans, a fait son arrivée à l'Espace Jeunes Azimut en tant qu'animateur jeunesse.

Diplômé d'un Master STAPS spécialisé dans l'éducation et la motricité, Antoine a toujours travaillé dans l'animation, que ce soit pendant ses études ou au cours de ses différentes expériences professionnelles.

Mais pourquoi devenir animateur ?

C'est pour lui « une vocation depuis plusieurs années », il a toujours souhaité « être présent auprès des enfants pour les accompagner dans leur construction identitaire ». Le contact avec les jeunes, le partage sont autant d'éléments qui font qu'il aime son métier.

Son poste consiste en l'encadrement d'animateurs, la gestion de structure, mais pas que !

En effet, l'arrivée d'Antoine Chollet s'inscrit dans le cadre du déploiement d'une politique d'« aller vers »

afin de proposer des animations directement au cœur des quartiers de la commune, et non uniquement en structure. Cette démarche a pour but de rassembler les jeunes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche autour d'activités communes favorisant la mixité sociale, l'entraide, la découverte de soi et des autres.

Ces activités permettront aux jeunes de découvrir les différents lieux de vie de la commune, les professionnels qui les occupent ainsi que de créer des liens avec les différentes associations pour proposer des temps forts pendant les périodes scolaires. Dans ce cadre, l'Espace Jeunes est accompagné par des animateurs de l'« aller vers » de Rennes Métropole, qui vont les épauler pendant deux ans dans le cadre du déploiement de la démarche.



L'été au service Enfance Jeunesse

L'accueil de loisirs et l'Espace jeunes seront ouverts cet été pour accueillir les enfants et adolescents castelnodais.

🌀 HORAIRES D'ACCUEIL :

📍 Accueil de loisirs Les Mille Potes :

Du 8 juillet au 31 août de 7h30 à 18h30.

📍 Espace Jeunes Azimut :

Du 4 au 7 juillet et du 1 au 12 août : du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Du 8 au 29 juillet et du 16 au 31 août : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

L'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes sont fermés les 14 et 15 juillet ainsi que le 15 août 2022.

🌀 DES SÉJOURS THÉMATIQUES SONT PROPOSÉS :

- Pour les enfants nés en 2014 / 2015 / 2016 : camp équestre des «galopins» du 11 au 13 juillet et du 3 au 5 août – 12 places chacun

- Pour les enfants nés en 2011 / 2012 et 2013, camp « cap ou pas cap » à Arzon du 18 au 22 juillet – 15 places

- Pour les enfants nés en 2008 / 2009 et 2010, camp « sensations » à Arzon du 25 au 29 juillet – 15 places

NOUVEAU :

- Pour les enfants nés en 2004 / 2005 / 2006 / 2007 **camp itinérant vélo** préparation du 22 au 23 août et séjour du 24 au 26 août – 12 places.

🌀 CHANTIER LOISIRS JEUNES DE L'ÉTÉ : C'EST REPARTI !

Cet été, l'équipe des animateurs de l'Espace Jeunes propose de nouveau un chantier aux jeunes castelnodais de plus de 14 ans.

Du 11 au 21 juillet, les jeunes feront de petits travaux à destination des structures enfance de la ville (Accueil de loisirs et cours des écoles). Travail en équipe, ambiance estivale et découvertes de multiples techniques rythmeront les journées. Les jeunes seront présents de 9h à 17h, leur repas leur sera fourni.

L'ensemble des participants sera récompensé le vendredi 22 juillet.

✉ Renseignements :
espacejeunes@ville-noyal-chatillon.fr

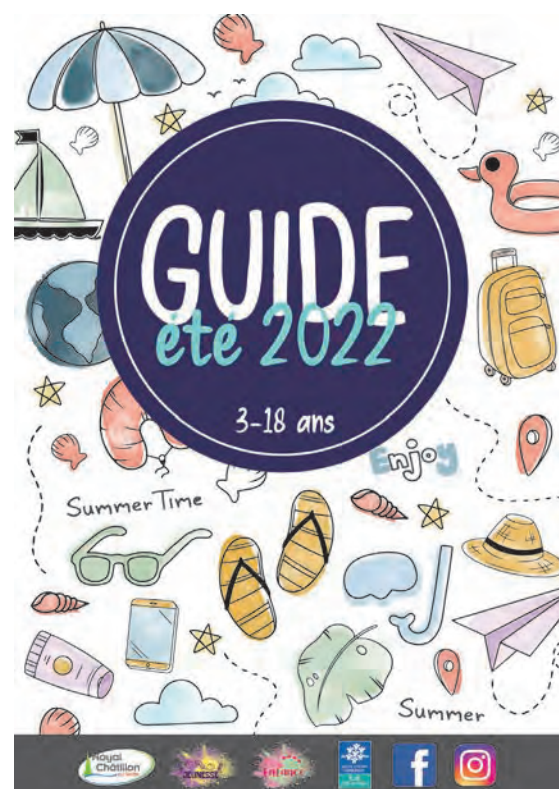
🌀 SPECTACLE DE FIN D'ÉTÉ ALSH

Venez fêter avec nous les vacances d'été de l'accueil de loisirs ! Nous vous proposons de participer à deux spectacles de fin de mois : le 28 juillet et le 25 août.

🌀 GRANDS JEUX DE L'ÉTÉ

Tous les vendredis après-midi de l'été, des grands jeux seront proposés pour l'ensemble des castelnodais.

Un programme détaillé sera diffusé sur le site de la ville et le Portail Familles.



🌀 MODALITÉS DE RÉSERVATION :

Toute réservation (pour les séjours, le chantier, les journées et les repas) doit être faite impérativement via le Portail Familles à partir du 16 mai

🌐 <https://noyal-chatillon.portail-familles.net/>

! \ IMPORTANT :
la date de clôture des réservations pour l'accueil de loisirs est fixée au 17 juin.



RAPPEL :
Semaine Castel Nos Days
du lundi 9 au
samedi 14 mai

Infos sur le Portail Familles



Bienvenue sur notre Portail Familles



Un nouveau conseiller numérique sur la commune !

Joachim Le Jean, 25 ans, a été recruté le 14 février dernier en tant que conseiller numérique sur la commune.

Diplômé d'un Bachelor Chef de Projet Digital, Joachim s'est spécialisé dans le web marketing. Il a notamment travaillé en tant que rédacteur web et Responsable informatique dans plusieurs entreprises. Cependant, il souhaitait donner plus de sens à son métier en développant l'aspect humain et le relationnel dans ses pratiques professionnelles. C'est pour cela qu'il a souhaité devenir conseiller numérique dans une collectivité. Son poste est en partie financé par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance, dont l'un des objectifs est de réduire la fracture numérique sur

le territoire français. Le rôle de Joachim est de rendre plus accessible l'usage du numérique.

Il a pour missions d'accompagner la population dans leurs démarches administratives en ligne (CAF, Ameli, carte grise...), de les aider à concevoir un CV ou d'autres outils mais aussi de les initier à l'usage d'internet (création de mail, prise de rendez-vous en ligne...). Pour cela, plusieurs ateliers sont mis en place en avril et en mai, et il est vous est également possible de venir le consulter gratuitement et sans rendez-vous pendant ses permanences.

LES ATELIERS PRÉVUS PROCHAINEMENT

● Cycle d'ateliers d'initiation à l'ordinateur

🕒 10h30 à 12h30

📍 à la Médiathèque

☎️ 02 99 05 26 30

📅 Samedi 30 avril

Samedi 7 mai

Samedi 14 mai

Samedi 21 mai

🌐 Retrouvez les ateliers sur le site internet, rubrique « actualités ».

PERMANENCES AVRIL-MAI

Vendredi :

9h30 – 12h00 Mairie

15h00 – 19h00 Médiathèque

Samedi :

10h00 – 13h00 Médiathèque

14h00 – 16h00 Médiathèque

À PARTIR DU 30 JUIN

Mardi : 9h30 – 12h00 Mairie / 15h00 – 18h30 Médiathèque

Mercredi : 10h00 – 12h30 Médiathèque / 13h30 – 18h30 Médiathèque

Jedi : 14h00 – 18h30 Mairie

Vendredi : 9h30 – 12h00 Mairie / 15h00 – 19h00 Médiathèque

Samedi : 10h00 – 13h00 Médiathèque / 14h00 – 16h00 Médiathèque

Un nouveau projet urbain à l'étude Opération Cœur de ville et Orson

Présentée en conseil municipal du 25 avril dernier, l'étude pour le projet « Cœur de ville – Orson » est lancée. Explications avec Arnaud Morvan, adjoint à l'Urbanisme.

Le Castelnaudais : Pourquoi un nouveau projet urbain pour notre ville ?

Arnaud Morvan : A travers ce projet, nous souhaitons atteindre plusieurs objectifs, notamment créer une véritable centralité, conforter l'urbanisation d'un secteur au nord de la commune, et développer les liaisons entre les différents quartiers et le centre-ville en s'appuyant par exemple sur les politiques de mobilité portées par Rennes Métropole.

L.C : Quels en sont les enjeux ?

A.M : Nous souhaitons installer ce développement urbain en respect du Schéma de cohérence Territoriale. Un enjeu majeur est d'offrir aux futurs habitants, une diversité de formes urbaines et de typologies de logements dans le respect des règles de mixité sociale et de diversité générationnelle. Enfin, cette opération s'inscrit dans un souci de préservation de

la ressource foncière et de préservation de l'environnement

L.C : S'agissant du secteur « Cœur de ville », à quels besoins précis répond-il ?

A.M : Notre priorité est de créer un véritable centre-ville et d'y conforter son caractère commercial et de services pour répondre aux attentes de nos habitants. Il s'agit de proposer un large espace public, central, apaisé, paysager, ouvert et pouvant supporter toutes fonctions culturelles, commerciales ou événementielles. Nous serons attentifs à la prise en compte du patrimoine bâti existant dans les réflexions architecturales et urbaines qui prévaudront à l'occasion de ce renouvellement urbain.

L.C : Et concernant le secteur de l'Orson, quels sont les objectifs poursuivis ?

A.M : Ce secteur est situé au nord de notre agglomération, en entrée de ville.

Il a ainsi une situation privilégiée dans l'anneau métropolitain pour que nous puissions proposer une offre de logements satisfaisante qui réponde aux parcours résidentiels. Nous serons attentifs à valoriser le caractère environnemental du site en nous appuyant sur ses qualités intrinsèques (l'Orson, trame paysagère...).

L.C : A-t-on une idée du déroulement de ce projet urbain ?

A.M : Les études de création vont être lancées à compter du 3ème trimestre 2022 et se dérouleront sur deux années, période pendant laquelle nous serons amenés à solliciter l'avis des habitants par le biais d'actions de concertation. Ensuite, les études de réalisation pourront se dérouler (acquisitions foncières, autorisation Loi sur l'eau, archéologie préventive, mise en compatibilité avec le PLUi...). Les travaux de viabilisation pourraient commencer en 2026 pour des aménagements définitifs en 2028/2029.

Dossier

Un budget avec et pour

[les Castelnodais.es](http://les.Castelnodais.es)



Le budget 2022

se veut ambitieux pour les Castelnodais.es

Dans un contexte économique intégrant les effets de la crise sanitaire dans la gestion quotidienne, mais aussi l'envolée des prix des énergies, sans compter les dommages collatéraux de la guerre en Ukraine, avec un risque de forte inflation, le budget 2022 se veut ambitieux pour les Castelnodais.es.

Ce contexte inédit n'a fait que renforcer notre volonté de travailler en concertation avec nos concitoyens pour être à leur écoute et répondre à leurs attentes tout en confortant des choix forts en matière de services rendus à la population, et en réservant un effort conséquent pour les investissements.

Un état des lieux des besoins a été réalisé et nous a permis d'affiner nos projets pour notre commune et de les prioriser tout en veillant à bien tenir notre budget.

Notre proximité avec les parents et les associations de notre commune ainsi que nos échanges fréquents avec les jeunes castelnodais.es ont mis en évidence un déficit de structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse.

Tout en maintenant les « investissements annuels » tels que l'entretien du patrimoine bâti et la poursuite de l'aménagement des parcs de la Seiche afin d'accompagner le développement et le rajeunissement de notre commune,

NOUS AVONS PROGRAMMÉ POUR 2022 :

- La construction d'un accueil de loisirs avec un espace de vie sociale dans le prolongement de l'école le Petit Prince,
- La réalisation d'un Pumptrack,
- L'installation d'un City Park et d'une structure de foot five,
- Les études préalables d'aménagement urbain visant à consolider l'armature urbaine de la commune et affirmer la centralité.

Les dépenses d'investissement inscrites au budget 2022 sont financées par l'épargne nette, les ressources propres, les subventions d'équipement ainsi qu'un prélèvement partiel sur l'excédent global de clôture de l'exercice 2021.



Le projet de budget 2022 ne nécessite pas d'emprunt d'équilibre et se présente en sur-équilibre de 378 000€.

La situation financière à fin 2022 devrait aboutir à des indicateurs d'épargne et de dette satisfaisants.

Vous pouvez consulter le budget sur le site internet, rubrique budget municipal.

Répartition des dépenses de fonctionnement par secteur d'intervention

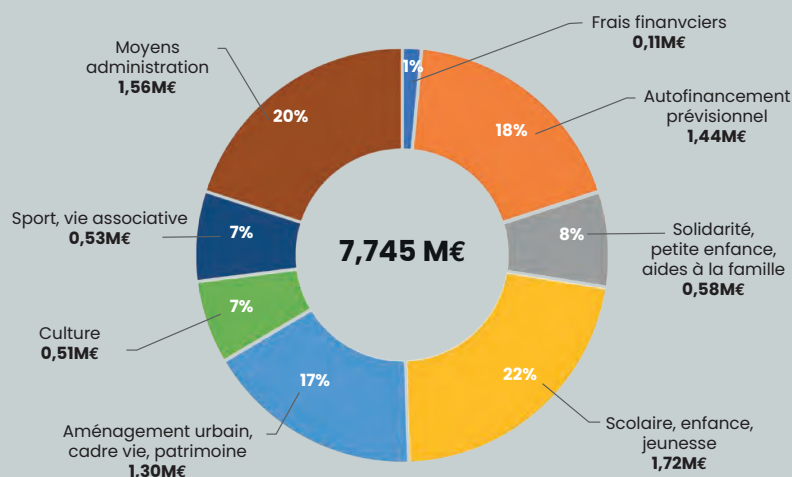


SECTION DE FONCTIONNEMENT :

équilibrée à 7 745 000 €,

dégageant une épargne brute prévisionnelle de 1 438 335 € permettant le remboursement du capital de la dette (638 000 €) et le financement d'une partie des dépenses d'équipement.

A NOTER que le comparatif des prévisions du budget primitif 2022 avec le budget 2021 affiche une hausse de 3,8% en dépenses et une augmentation de 7,8% en recettes.



Des investissements pour la jeunesse et l'enfance

L'équipe municipale fait le choix de nouveaux investissements à destination de la Jeunesse et de l'Enfance pour répondre à des besoins recueillis sur le terrain auprès des jeunes par les élus et les agents.

Cette politique volontariste, menée conjointement par les délégations « Vie associative, des sports et des loisirs » et « Jeunesse et engagement citoyen » souhaite contribuer à l'épanouissement des citoyens de demain au sein de la commune.

🌀 RÉNOVATION DU CITY-STADE ET CRÉATION D'UNE STRUCTURE DE FOOT FIVE AINSI QUE D'UN PUMPTRACK

A proximité de la salle Colette Besson, une structure de foot-five sera aménagée en extérieur.

Elle sera destinée à la fois aux jeunes castelnodais.es et au club de foot de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, dont les effectifs sont en constante augmentation.

Elle permettra la pratique d'un foot dynamique en accès libre. Pour compléter l'offre, un équipement pumptrack sera également installé à proximité. Très populaire actuellement, ce parcours à bosses en boucle fermée sera destiné aux familles et aux jeunes pour la pratique du vélo, du skate ou de la trottinette. Le terrain multi sports extérieur à proximité de l'espace-jeunes sera réhabilité et transformé en véritable city stade. Il permettra la pratique de plusieurs sports et viendra s'ajouter aux équipements existants : table de teg-ball, table de ping-pong, terrain de basket en accès libre.



🌀 SOUCIEUSE DU DEVENIR DES ENFANTS, ÉGALEMENT FUTURS CITOYENS

L'équipe municipale développe une politique éducative ambitieuse.

L'écriture du Projet Educatif Local et du Projet Educatif de Territoire affirme la volonté d'une démarche d'éducation et de formation partagée avec tous les acteurs du secteur de l'Enfance (Parents, enseignants, associations, équipes animation et agents territoriaux, élus). Ces deux projets définissent les orientations et les axes de travail tels que l'inclusion en accueillant des enfants ayant des besoins spécifiques, ainsi que l'information et la sensibilisation sur la charte égalité femmes-hommes dans le quotidien des enfants.

🌀 NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS À L'HORIZON 2025

La réflexion participative sous forme de comité de pilotage et d'ateliers réunissant parents, agents municipaux, équipes enseignantes, d'animation et élus, a débuté. Les échanges vont nourrir un projet attendu dont les fondamentaux reposent sur la mutualisation de locaux avec l'école et la dynamique d'un quartier avec la création d'un Espace de Vie Sociale.

🌀 CONCERNANT LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

La ville s'engage dans une politique active en faveur de l'épanouissement des tout-petits et de la parentalité par l'ouverture d'un Relais Petite Enfance Intercommunal, véritable observatoire de la Petite Enfance.

Pour répondre aux différents besoins de garde des petits et diversifier l'offre des modes de garde, la ville projette l'ouverture d'une MAM, Maison des Assistant.e.s Maternel.le.s au cœur de la commune.

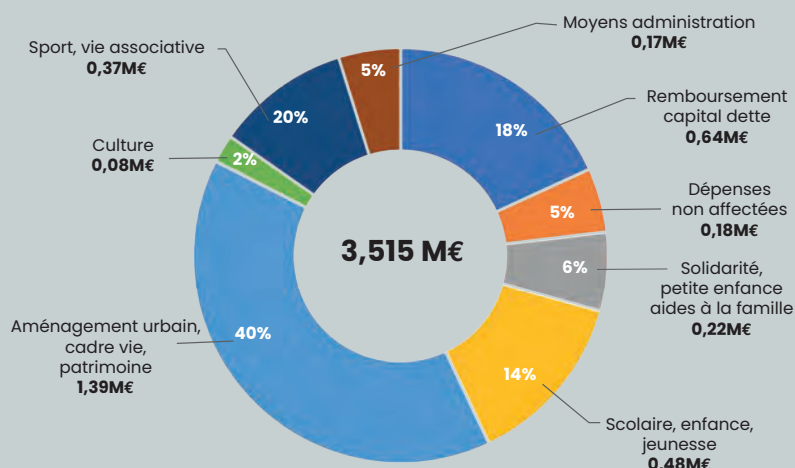
Répartition des dépenses d'investissement par secteur d'intervention



SECTION D'INVESTISSEMENT :

présentée en sur-équilibre avec 3 515 000 € en dépenses et 3 893 655 € en recettes.

L'épargne brute couvre largement le remboursement du capital de la dette et permet de financer une partie des dépenses d'équipement (épargne nette de 800 335 € sur 2 700 000 € d'opérations d'équipement), les subventions d'équipement ainsi que les ressources propres venant financer le solde, sans nécessité de recours à l'emprunt.



Les projets et actions phares de 2022

VIDÉO PROTECTION

Fin 2021, les habitants ont été consultés sur l'installation de caméras de vidéo protection sur la commune. 77% des habitants.es ayant participé au vote se sont prononcés pour le déploiement de ce dispositif. Les études pour déterminer l'installation de ce nouvel outil vont débuter cette année pour une mise en place en 2023.



POURSUITE DE LA MISE EN VALEUR DES PARCS DE LA SEICHE

Les aménagements vont se prolonger en 2022 pour embellir les parcs de la Seiche. Après la réfection des chemins piétonniers, le renouvellement du mobilier va se poursuivre. De nouveaux emplacements de tables et de bancs sont aussi prévus afin de rendre plus confortables les points de rencontre, comme les jeux d'enfants.

Cette année sera aussi marquée par la mise en place d'un parcours sportif (ou Crapa) dans le parc des Monts Gaultier. Son objectif est de proposer un cheminement ludique et familial accessible à tous.

Dans le même esprit, un projet de géocaching (chasse au trésor des temps modernes) devrait voir le jour.

La priorité est aussi d'améliorer l'entretien des parcs et de leur végétation. Dans le même temps, il nous faut développer ce qui sera demain, le principal outil de lutte contre les canicules estivales. Afin que les parcs puissent jouer leur rôle d'îlots de fraîcheur, des plantations d'arbres sont ainsi prévues sur de nouvelles parcelles. C'est un point crucial car il nous faut anticiper dès à présent les futurs effets du réchauffement climatique.

UN COMITÉ AGRICULTURE MIS EN PLACE

Suite aux échanges autour de la mise en place du Réseau Express Vélo (REV), plusieurs agriculteurs de la commune ont indiqué leur volonté de participer à un comité consultatif. Il vise à instaurer une instance de dialogue entre la municipalité et les exploitants.

Noyal-Châtillon-sur-Seiche veut ainsi réaffirmer fortement son identité de terre agricole, ce qui implique de laisser une place à ces professionnels dans l'aménagement du territoire et de faciliter leur travail au quotidien.



NOUVEAUX RADARS PÉDAGOGIQUES

Cinq nouveaux radars pédagogiques à énergie solaire vont être installés sur la commune, ville et campagne, d'ici la fin de l'année.

Ils compléteront les neuf radars déjà installés sur le territoire. Ces dispositifs permettront une plus grande sécurité sur les routes et les rues de la commune ainsi qu'un meilleur apprentissage aux déplacements multimodaux..

ANIMATION DU MARCHÉ DOMINICAL



En collaboration avec les commerçants du marché et le service culture de la ville, des formations musicales animeront la place Pierre Croc et la rue de Rennes le temps du marché certains dimanches.



CCAS, UN BUDGET À TAILLE HUMAINE

En plus des actions en faveur de nos jeunes, nous n'oublions pas nos aînés : semaine de vacances, séances d'aquatic pour leur bien-être, temps festifs et conviviaux. Toutes ces actions contribuent fortement au maintien du lien social indispensable. Le CCAS continue, plus que jamais, ses participations financières aux associations qui vont à la rencontre des plus fragiles (Épicerie Sociale, Point Accueil Emploi, ADMR, ASSIA, CLIC ALLIAGE, CIDFF...)

En 2022, des actions pour lutter contre les violences faites aux femmes et également pour le respect de leurs droits, sont mises en place.

En Novembre, une exposition photos ayant pour thème les discriminations prendra place à la médiathèque.



Après-midi festif pour les séniors, juillet 2021.

PATRIMOINE COMMUNAL

Suite à une rencontre avec la DRAC et l'INRAP, un diagnostic (ADN du bâti) va être lancé pour la restauration de l'église Saint Léonard. Il permettra de faire des choix sur des rénovations du bâtiment en programme pluriannuel. L'inscription aux monuments historiques sera effectuée avec l'approbation de PLUi. en fin d'année. A noter que la constitution de ce dossier devrait permettre l'obtention de subventions pour la rénovation.



Taxe foncière

Conformément aux engagements pris et annoncés lors du débat d'orientations budgétaires le 23 février dernier, la ville n'augmentera pas ses taux d'imposition communaux et propose de les maintenir au niveau de 2021.

Passage de Voltalis sur la commune le lundi 9 mai

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Rennes Métropole soutient l'initiative de l'entreprise Voltalis qui consiste à réduire les consommations d'énergie au moment où le réseau électrique est en tension, notamment en cas de pics de consommation hivernaux.


Il s'agit, pour les foyers chauffés à l'électrique et acceptant d'adhérer à l'opération, de se faire équiper gratuitement d'un boîtier de modulation des consommations électriques. Par ce dispositif, Voltalis agit en réduisant brièvement l'énergie consommée des appareils de chauffage.

Ce boîtier est installé par un électricien habilité Voltalis et permet aux habitants équipés de mieux suivre et mieux maîtriser leur consommation énergétique.



Enquête PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Tous les éléments pour vous informer et participer à cette enquête sont sur :

 <https://www.ville-noyal-chatillon.fr> rubrique : PLUi - Enquête Publique Unique Modification n°1 ET périmètres délimités des abords autour de l'Eglise Saint Léonard (monument historique).

Poursuite des travaux de renforcement des réseaux en centre-ville

Engagés en novembre 2021, les travaux pilotés par Rennes Métropole (RM) et Eau du Bassin Rennais (EBR) se poursuivent

Les travaux pilotés par RM rue des Potiers :

Le renforcement des réseaux se poursuit entre la rue de l'ancienne Gare et le giratoire Longford (non compris). L'entreprise terminera début juin.

Une réfection complète des revêtements de chaussée sera également réalisée rue des Potiers entre la rue Nicolas Appert (poursuite de ce qui a été réalisé) et le giratoire Longford (non compris).

Après une interruption de quelques semaines, RM reprendra les travaux de renforcement des réseaux sur le giratoire Longford à compter de fin juin et jusqu'à fin Juillet (5 semaines) avec une fermeture complète du giratoire. Une déviation sera mise en place.

Les travaux pilotés par EBR :

La traversée du giratoire Longford s'est tenue aux dernières vacances de Pâques. La poursuite du renforcement de la conduite d'eau potable va se poursuivre rue de la Grange et rue de Vern. L'ensemble des travaux EBR ainsi que la réfection de la tranchée interviendra également avant fin juin. EBR aura alors terminé ce grand programme de renforcement d'une conduite structurante.

Outre la signalétique de déviation et de desserte locale, une communication ciblée sera faite à l'avancement auprès des riverains, commerçants et services impactés.

 **Vos commerçants restent ouverts, pensez-y!**

Pendant l'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux, l'ensemble de vos commerçants et services de la rue des Potiers continuent de vous accueillir :

- Kastelann, Coin des créateurs
- Laverie Wash'n Dry
- Un Autre Regard (opticienne)
- Audition France (audioprothésiste)
- Lardé Sports
- Salon de coiffure Caract'Hair
- Auto-Ecole Bugatti
- Epicerie La Petite Pince
- Cabinets médicaux et para-médicaux
- Pharmacie
- Lysadis

Médiateur Rennes Métropole :

 06 24 13 60 95

 comtravaux@rennesmetropole.fr

Eau du Bassin Rennais :

 06 33 02 23 73

Plus de détails sur les travaux :

 www.ville-noyal-chatillon.fr



ORDYN@MIK

CONSEILS - VENTE - REPARATION
EVOLUTION - INSTALLATION

02.99.52.36.06 / 06.64.28.88.92
2 Place de la Mairie NOYAL-CHATILLON




Lundi	sur rdv	Fermé
Mardi	9h-12h	15h-18h30
Mercredi	9h-12h	15h-18h30
Judi	9h-12h	15h-18h30
Vendredi	9h-12h	15h-18h30
Samedi	9h-12h	Fermé

ACHAT - VENTE - ESTIMATION
RECHERCHE BIEN



SAFTI
IMMOBILIER

Anne-Laure MISERIAUX

06 17 38 05 98

CAVAVIN®

la passion du conseil

Vins fins, whiskys,
rhums, paniers
gourmands,...

CAVES HARDY
Chartres-de-Bretagne
02 99 77 17 58
Janzé
02 99 47 18 81
Noyal-Châtillon sur seiche
09 80 33 26 68

www.caveshardy.com

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION LOCATIVE



cimm
immobilier
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
4 rue de Rennes
02 30 21 29 21

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ,
PARTENAIRE DE VOS PROJETS DEPUIS 5 ANS

14 RUE DU GUÉ
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

38 appartements du T2 au T4
6 maisons T4

Dialog



coopahabitat.fr
secib-immobilier.com

COOP HABITAT
bretagne

SECIB
immobilier

SECIB est la 1^{ère} place de la France, CA 2019: 21000000000, RCS Rennes 819 346 151 / SAS SECIB, une marque du Groupe CA, 9 rue du Pôlice 91 20000 13 89000, un capital de 6 200 000 €. RCS de Rennes 820296666 / COOP HABITAT BRETAGNE, 81 rue de Commerce - CS 94433 - 35044 RENNES Cedex. Société coopérative et participative à responsabilité limitée et à capital variable - RCS Rennes : 305 402 822 / Personelec: 8897003



CTOUTAIN Immobilier
Négociatrice en immobilier
06 63 16 76 51
ctoutainimmobilier.com
contact@ctoutainimmobilier.com

18 Bis Allée de la Chalotais 35230 ST ERBLON

Commerçants, artisans, entreprises,
si vous souhaitez réserver un encart
publicitaire dans notre magazine,
contactez-nous :

✉ communication@ville-noyal-chatillon.fr

Le Fest Noz fait son grand retour !

Après deux ans d'arrêt à cause de la pandémie, le Fest Noz fait son grand retour en 2022 !

Les membres du conseil d'administration du comité de jumelage ont décidé de relancer ces fêtes conviviales, qui contribuent à créer du lien social entre les habitants. Fête de nuit bretonne, conviviale et dynamique, le Fest Noz est une véritable animation communale.

La fête se déroulera le samedi 21 mai à partir de 20h15 à l'espace Louis Texier. Le prix d'entrée est fixé à 7€. Une restauration légère sera proposée ainsi qu'une buvette.

Trois groupes de musiciens et de chanteurs spécialisés en chants et danses bretonnes et celtiques sont programmés : le groupe Diskuizh, qui était déjà intervenu en 2019, le groupe Kilhan et le groupe Panik. Ils interviendront en alternance au cours de la soirée. Ils seront également accompagnés de jeunes danseurs de l'Association Appel d'Eire de St Aubin du Cormier, spécialisés dans les danses irlandaises.

Si vous souhaitez devenir bénévole et participer à l'organisation de la soirée, vous pouvez contacter le secrétariat du comité de jumelage au ☎ **06 28 69 02 58**.

organisé par le Comité de jumelage

Samedi 21 mai - 20h15
Noyal-Chatillon sur Seiche
 espace Louis Texier – 10 rue de Vern

FEST NOZ

Diskuizh

Kilhan

Panik

participation de Appel d'Eire

Visitez notre site internet

Tamm Kreiz

CAVAVIN

franço bleu armorique

Entrée 7€

Buvette, crêpes et gâteaux

Noyal Chatillon sur Seiche

SUPER U NOYAL-CHATILLON

Josselin Lefeuvre, jardinier paysagiste

Josselin Lefeuvre, jardinier paysagiste professionnel à son compte, s'est récemment installé sur la commune.

Fort de 10 ans d'expérience et d'un Bac Professionnel réalisé en apprentissage, Josselin Lefeuvre met toutes ses compétences à votre service.

Son entreprise, Armorica Paysage, existe depuis maintenant 3 ans et est spécialisée dans l'entretien et la création de jardin.

Il vous propose également ses services de tonte, taille et évacuation des déchets verts ainsi que des devis d'aménagements paysagers.

Si vous souhaitez faire appel aux services de Josselin, vous aurez la possibilité de bénéficier d'une déduction d'impôts liée à sa coopérative de service à la personne. N'hésitez pas à le contacter pour plus d'informations.

✉ josselin.lefeuvre@gmail.com

☎ **07 83 83 01 51**

🌐 Site internet : www.armoricapaysage.fr

📘 Facebook : Armorica Paysage



Sefers ouvre son agence à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Forte de plus de 70 ans d'expérience, l'entreprise Sefers, qui fabrique des rideaux et grilles métalliques pour les commerces et l'industrie, a ouvert son agence commerciale et technique à Noyal-Châtillon-sur-Seiche début mars.

Ils peuvent désormais y stocker les pièces, toutes fabriquées dans leur usine de Seine & Marne, avant l'installation, l'entretien ou la réparation des grilles et rideaux métalliques, portes sectionnelles et industrielles de leurs clients.

L'idée est de gagner en réactivité sur les dépannages.

Dans le grand Ouest, Sefers a installé environ 140 rideaux en 2021 et a en charge plus de 350 contrats de maintenance.

La maintenance préventive permet d'anticiper les pannes, la pérennité du produit et d'éviter des accidents, parfois graves !

A partir d'une commande validée, il faut 2 à 3 semaines pour recevoir le rideau à installer.

CONTACT :

☎ **06 85 93 56 05**

🌐 **Site internet : www.sefers.fr**



Brice Denoual (à gauche), chargé d'affaires Bretagne-Pays de Loire, et Romain Gatel (à droite), technicien SAV-maintenance.

💡 **Elodie Chenevière,** nouvelle kinésologue à Noyal

Installée sur la commune depuis le 1^{er} avril, Elodie Chenevière propose ses services de kinésiologie.

Elle est située au 2 square de Bellevue à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

La kinésiologie est une pratique psychocorporelle douce qui utilise un test musculaire afin d'identifier les déséquilibres du corps (énergétiques, structurels et émotionnels) pour accéder à ses ressources et atteindre un mieux-être.

C'est une approche globale qui permet de (re) trouver une harmonie en se libérant des tensions et du stress (fatigue, anxiété, insomnie, gestion des émotions, difficultés scolaires/professionnelles, difficultés relationnelles, douleurs physiques...).

Elodie accompagne les enfants, les adolescents et les adultes.

Les séances durent 1h pour les enfants et entre 1h15 et 1h30 pour les adultes.

Pour plus d'informations, vous pouvez la contacter par téléphone ou par mail

☎ **06 68 81 79 78**

✉ **elodiecheneviere.kinesiologie@gmail.com**

Label Génération 2024 pour l'école Le Chat Perché

En 2020, l'école Le Chat Perché avait envoyé sa candidature pour obtenir le label « Génération 2024 » et elle a reçu une réponse favorable en 2021. Elle a, par la suite, en mars 2022, reçu les symboles de labellisation.

En quoi consiste-t-il ? Le label « Génération 2024 » délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a pour but de promouvoir le sport, la cohésion sportive et de donner « l'envie de bouger » aux élèves.

L'obtention de ce label a également d'autres objectifs. Il contribue à tisser des liens avec les acteurs du sport et à participer à des moments en rapport avec l'olympisme, notamment des temps sportifs de haut niveau, ou encore la participation à la semaine olympique et paralympique, tout en développant un partenariat dynamique avec les associations sportives.

Pourquoi l'avoir demandé ? Yvan Haie, directeur de l'école Le Chat Perché affirme que ce label contribue à la « participation à un mouvement collectif autour d'un

moment important pour le pays ». Ce label est aussi, selon lui, « l'occasion de créer des rencontres et de travailler la citoyenneté par la pratique sportive ».

« Génération 2024 » se traduit également par le développement de projets avec les enfants.

En effet, des temps autour de la pétanque, du foot, du basket ou encore du volleyball seront organisés. L'école a aussi la volonté de créer un partenariat autour du savoir rouler à vélo avec la fédération du vélo.

La commune a également candidaté pour le label « terre de jeux 2024 », qui permet aux collectivités territoriales de mettre en avant le sport.

Tout comme le label « génération 2024 », il accompagne le pays jusqu'aux Jeux Olympiques Paris 2024 par le biais de semaines de compétition et de rencontres sportives multiples.



De gauche à droite : Sébastien Guéret, Maire, Alexandra Burguière, Présidente de l'USEP Le Chat Perché, Yvan Haie, Directeur du Chat Perché et Gilles Bodin, Adjoint à la Vie Associative, aux Sports et aux Loisirs.

Isabelle Tétu, nouvelle psychologue

Isabelle Tétu, psychologue clinicienne s'est installée sur la commune le lundi 14 mars. Elle est située 6 rue de la Mairie et est associée à M. Landais, podologue. Si vous souhaitez prendre rendez-vous, vous pouvez la joindre par téléphone ou vous rendre sur doctolib.

 06 18 10 44 72  <https://isabelle-tetu.business.site/?m=true>



Interview : Ouverture de la nouvelle saison culturelle

Valérie Le Bouler, Adjointe à la Culture et à la Communication nous donne plus de détails sur l'ouverture de la nouvelle saison culturelle.

Quels sont les objectifs de la politique culturelle ?

Valérie Le Bouler : Les objectifs de la politique culturelle municipale peuvent se résumer en 3 mots : proximité, accessibilité et diversité. Notre intention est de faciliter l'accès à la culture en allant au plus proche des habitant.e.s en programmant des événements gratuits dans les différents quartiers de la commune.

Cette année, la saison culturelle débutera dans le quartier de l'Isle.

La ville offre de nombreux lieux diversifiés pour les spectacles Hors les murs, une occasion aussi pour découvrir les atouts de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Quels sont les temps forts de cette saison culturelle ?

VLB : Le 22 Mai nous invitons les castelnodais.e.s à sortir et à se retrouver dès le matin.

Un groupe musical animera le marché dominical. L'après-midi, deux spectacles de théâtre de rue, tous publics, auront lieu dans deux espaces différents du quartier Sud Seiche, à découvrir dans la plaquette culturelle.

Pour vous guider, vous devrez suivre une fanfare qui vous emmènera sur les lieux.

La médiathèque vous proposera un mois de Mai aux couleurs de la Guadeloupe, en partenariat avec le campement Dromesko dans le cadre du festival Rennes au pluriel, avec au programme : danses, percussions, gwoka, ciné-débat, expositions, ateliers et apéro-concert issu d'une master-class.

En Juin, un rendez-vous lyrique en intercommunalité avec Chartres de Bretagne est au programme, en partenariat avec l'Opéra de Rennes.

A cette occasion, les Chartrain.ne.s nous accueilleront pour découvrir ou redécouvrir Mme Butterfly.

Cette année, en raison des travaux sur la voirie, la fête de la musique quittera les rues de la commune pour s'installer sur les bords de Seiche.

Après deux années sans participation en raison des restrictions liées à la pandémie, les associations et l'école de musique sont très enthousiastes à l'idée de rythmer la soirée.

Les festivités s'achèveront avec un spectacle d'art de feu. Autre nouveauté, elle aura lieu le vendredi soir.

Après le succès des cinés plein air de ces deux années passées, nous réitérons une séance en Juillet et une seconde en Août dans la grande prairie derrière l'espace jeunes.

L'école de cirque Michellety reprendra ses quartiers d'été sur les bords de Seiche pour le bonheur des apprentis jongleurs et acrobates.

Y aura-t-il des nouveautés en 2022 ?

VLB : La ville va accueillir, pour la première fois, des résidences artistiques dans le but de soutenir la création artistique et d'associer les habitant.e.s aux différentes étapes de travail des compagnies (hip-hop et théâtre). Les artistes seront accueillis dans les infrastructures de la commune et par la structure d'accueil Espoir 35.

Comment s'informer ?

VLB : Chaque foyer recevra, début mai, dans sa boîte aux lettres, avec le journal municipal, la plaquette culturelle qui présentera tous les événements culturels de la saison d'été.

Ces informations seront relayées par le site internet, le Facebook de la commune et les panneaux lumineux.



Valérie Le Bouler, Adjointe à la Culture et à la Communication



La Guadeloupe à l'honneur à la Médiathèque La Source

🌀 CAP SUR LA GUADELOUPE

🕒 Du mardi 3 au samedi 28 mai

En mai 2022, partez à la découverte de la Guadeloupe avec une programmation riche en rencontres, échanges, découvertes culinaires, musicales et chorégraphiques. Vous découvrirez la Guadeloupe à travers le Gwoka, l'un des piliers de l'identité culturelle de l'île.

Voir la plaquette Guadeloupe pour plus d'informations



🌀 EXPOSITION DE PEINTURE « ALASCA »

🕒 Du mercredi 1^{er} au mercredi 29 juin

Exposition des participants au cours d'Arts Plastiques adultes de l'association ALASCA de Noyal Chatillon. Une rétrospective de 3 ans de création sur des sujets et des techniques très variés pour une découverte d'œuvres : à l'acrylique, aquarelle, gouache, huile, stylo bic, pastels à l'huile, graphite, encre de chine, techniques mixtes.

L'atelier est basé sur l'expérimentation et la comparaison des différentes techniques avec une base solide

sur la gestion de la couleur. Il permet à chacun, débutant ou confirmé, de découvrir, varier ses pratiques, élargir son univers graphique et pictural.

Il est animé par Dominique Segers Dondelle professeur d'arts plastiques, artiste qui exerce dans son atelier à Rennes (atelier du Chapitre).

👤 **Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque**

🌀 RENCONTRE « LES YEUX SUR L'ÉCRAN » LE RDV CINÉMA/SÉRIES

🕒 Samedi 28 mai à 11h

Une rencontre autour du cinéma et des séries où vous pourrez découvrir les derniers films que nous avons aimés, une nouveauté à ne pas rater, un classique incontournable ou une œuvre méconnue.

A travers extraits et bandes annonces, une heure dédiée au 7^e art.

👤 **Public adulte et adolescent à partir de 14 ans**

🌀 RÉVISION BAC

🕒 Mardi 7 et vendredi 10 juin 9h00-12h00
Jeudi 9 juin 9h00-16h00

A vos révisions ? prêts ? Partez ...

La médiathèque ouvre spécialement ses portes aux lycéens et lycéennes pour venir réviser.

👤 **Entrée gratuite**

🌀 RENCONTRE « LA VALISE DE L'ÉTÉ »

🕒 Samedi 18 juin à 10h30

Venez partager vos dernières lectures et découvrir nos romans préférés du moment.

👤 **Public adulte**

🌀 C'EST ÉGALEMENT À L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE...

Bébés Lecteurs : **Samedi 11 juin à 10h00**

Allez Raconte ! : **Mercredi 15 juin à 10h30 (pour les 3-10 ans)**

Paquets surprises : **Du mardi 28 juin au samedi 27 août**

Pour toutes les animations proposées à la Médiathèque, la réservation est obligatoire au ☎ **02 99 05 26 30**.

Accès gratuit dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

L'actu de l'École de musique et danse Jean Wiener

Pour les enfants à partir de 10 mois, les adolescent.es, les adultes et les futurs parents, l'École Intercommunale de Musique et de Danse « Jean Wiener » propose plus de 70 disciplines : éveil musical, apprentissage-perfectionnement d'un instrument, pratiques collectives instrumentales ou vocales, mais aussi danse contemporaine, hip-hop, modern'jazz, claquettes et africaine !

Afin de vous aider à faire votre choix pour la rentrée 2022/2023, l'EIMD Jean Wiener organise :

🌀 **DU LUNDI 9 AU VENDREDI 13 MAI, des présentations instrumentales et chorégraphiques** auprès des élèves de CE1 des écoles chartraines, castelnodaises et jacquolandines (réservé aux écoles élémentaires).

🌀 **DU LUNDI 30 MAI AU SAMEDI 18 JUIN, des journées « Portes Ouvertes ».**

Elles permettent d'assister aux cours de musique et de danse, de rencontrer les enseignant.es, tout en se familiarisant avec les différents lieux d'enseignement (ouvert à tous, sur rendez-vous).

🌀 **DU LUNDI 13 AU JEUDI 30 JUIN, l'événement « Invite ton pote ! ».**

Cette fois-ci, et pour clôturer l'année en beauté, ce sont les élèves de l'école qui, par le biais d'un pass VIP, convient leurs ami.es à assister à leur cours de musique ou de danse (sur invitation).

A NOTER :

Les inscriptions et réinscriptions débuteront le mercredi 1^{er} juin.

Renseignements et Inscriptions

📅 Du mardi au vendredi :

🕒 9h30-12h / 14h30-18h

📍 Espace Brocéliande –
11 avenue de Brocéliande,
Chartres de Bretagne

☎ Tél. : 02 99 41 35 18

✉ Mail : ecolejeanwiener@orange.fr

🌐 Site internet : ecolejeanwiener.fr

Expression de l'opposition 📄

Un budget sans ambitions et sans vision de l'avenir

La situation budgétaire de la commune est saine. On pourrait même qualifier la commune de riche. Cette richesse n'est pas arrivée d'un claquement de doigts mais c'est le fruit d'une longue politique d'investissement productifs : nouveaux lotissements municipaux sud Seiche et de l'Ise. L'arrivée de ces nouvelles populations participe à dynamiser l'économie des commerces et les recettes de la commune. L'arrivée de nouvelles entreprises au Vallon, à La Touche Tison et au Hil ont toutes créé des emplois et apporté des nouvelles taxes municipales.

Nous sommes fiers de notre nouvelle école Le Petit Prince, de notre maison médicale, de la résidence seniors, de la maison Héléna. Fiers d'avoir apporté ces services à notre population. Mais demain ?

Nous ne voyons pas venir de nouveaux investissements pour accompagner l'arrivée des nouvelles populations et adapter notre ville, pas de nouvelles salles de sport, bien sûr pas de nouvelle salle polyvalente. On va refaire l'éclairage de la salle Yvonne Rémond mais sans changer ni isoler la toiture qui en a pourtant besoin : ridicule ! Et un espace social sur la parcelle prévue pour l'évolution scolaire !

Notre bonne santé économique devrait nous permettre de nous projeter sereinement dans l'avenir malheureusement nos dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que l'inflation et plus que les recettes fiscales.

Groupe de l'opposition:
Gilles de Bel-Air, Annie Geslin,
Karine Floret, Annie Coënt,
Rodolphe Bellanger.



DIMANCHE 8 MAI

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

Proposée par la Municipalité et l'Union Nationale des Combattants.

 A 11h

 Esplanade du Souvenir

VENDREDI 13 MAI

Collecte de sang

 De 12h à 16h30

 Espace Louis Texier

 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

SAMEDI 14 MAI

Soirée musicale à l'école St Amand

 Espace Louis Texier

SAMEDI 14 MAI

Concert avec le Duo Harpe-Violon au profit de l'association «les amis de Saint Léonard»

 A 20h

 Eglise Saint Martin

SAMEDI 21 MAI

Fest Noz

Proposé par le Comité de jumelage

 A 20h15

 Espace Louis Texier

 Entrée 7€

Buvette, crêpes et gâteaux

DIMANCHE 12 JUIN

Randonnée matinale

Organisée par le Comité des fêtes

Au programme 2 circuits au choix : 7 ou 12 km dans la campagne Castelnodaise.

A l'issue de la randonnée, punch, galette saucisse et une bolée de cidre aux adultes et du jus de fruit pour les enfants seront offerts.

 Inscriptions auprès de Serge Pélerin

 12, Launay Hyon 35230 Noyal-Chatillon ou Yvette Rouault 4, rue Armel Gatel

 A 9h30

 Espace Jeunes Azimut

 5€ pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

 Renseignements au 06 75 05 22 20

DIMANCHE 12 JUIN

Braderie

Organisée par l'association d'assistantes maternelles Frimousse.

 De 8h à 17h

 Parking couvert et partie parking extérieur Super U

DIMANCHE 26 JUIN

Fête des écoles

 Espace Louis Texier

Prochaines permanences des élus

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie:

- 7 mai : Dominique Lamart, déléguée aux Infrastructures
- 14 mai : Alexandra Blin, Adjointe à l'Education, Petite Enfance et Enfance.
- 21 mai : Antoine Lamballais, adjoint Mobilité, sécurité, prévention
- 28 mai : Nadia Nedjar, adjointe Finances

- 4 juin : Valérie Le Bouler, adjointe Culture et communication
- 11 juin : Sébastien Guéret, Maire
- 18 juin : Dominique Lamart, déléguée aux Infrastructures
- 25 juin : Henri Nicolle, Adjoint à la Solidarité et Affaires Sociales
- 2 juillet : Gilles Bodin, adjoint Vie associative et sports